



Pour diffusion immédiate

Le 16 mars 2006

n° 06-051

Le travail de révision de la *Loi sur l'enfance* se poursuit

WHITEHORSE — L'étape de consultation publique sur la révision de la *Loi sur l'enfance* est maintenant terminée, et Dennis Fentie, premier ministre du Yukon, a indiqué aujourd'hui que le gouvernement et le Conseil des Premières nations du Yukon passeront aux prochaines étapes de l'élaboration des nouvelles mesures législatives.

Les deux parties ont convenu de créer un groupe de travail formé de représentants du gouvernement et du Conseil des Premières nations du Yukon qui sera chargé de présenter sous leur forme définitive les discussions sur les politiques. Le travail est en cours en vue de planifier une consultation ciblée auprès des représentants officiels des premières nations, des directeurs des services sociaux et de santé des premières nations et des Services à l'enfance et à la famille du gouvernement du Yukon.

« Un travail énorme a été réalisé au cours des vingt-quatre derniers mois », a dit M. Fentie. « Nous sommes maintenant prêts à passer à la prochaine étape. Nous voulons tous mettre en place une nouvelle *Loi sur l'enfance* qui répondra vraiment aux besoins des enfants dans le territoire. »

Le grand chef Andy Carvill a indiqué que le travail accompli auparavant guidera la prochaine étape du processus. « Nous nous réjouissons d'avoir eu tant de personnes qui ont participé aux consultations et qui ont partagé avec les membres de notre équipe leur expérience et leurs connaissances du système de protection de la jeunesse du Yukon et d'ailleurs. Cette ouverture d'esprit nous a été précieuse et cela nous aidera grandement à améliorer les mesures législatives en vue de mieux servir les intérêts des enfants yukonnais », a dit M. Carvill.

Le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Brad Cathers, a souligné que toutes les parties sont fermement résolues à mener à bonne fin le processus de révision. « Nous voulons mettre au point une nouvelle loi qui répondra aux besoins de tous les enfants du Yukon », a affirmé M. Cathers.

Tous trois ont exprimé leur profonde gratitude envers les membres du comité de révision. Toutes les parties « ont effectué le travail remarquable de rapprocher les gens et collecter de l'information en donnant aux Yukonnais et aux Yukonaises la possibilité de se faire entendre et d'exprimer leur point de vue », a ajouté M. Fentie.

Lorsque la rédaction sera terminée, le projet de loi fera l'objet d'une dernière série de consultations.

-30-

Renseignements :

Peter Carr

Conseiller en communications

Conseil des ministres

867-667-8688

peter.carr@gov.yk.ca

Marcelle Dubé

Communications

Santé et Affaires sociales

867-667-3010

marcelle.dube@gov.yk.ca

Lori Duncan

Conseil des Premières nations du Yukon

867-393-9230